MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

Décision nº 7358 du 13 mai 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « infanterie »

NOR : *INTJ1911061S*

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision nº 21063 du 18 décembre 2018 (NOR : INTJ1834833S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er juin 2019 :

Gatier Dimitri	NIGEND : 161 123	NLS : 8 018 238

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er juin 2019 :

Cornut Hervé	NIGEND : 122 829	NLS : 5 244 019
Lagarde Mickaël	NIGEND : 188 796	NLS : 8 038 856
Desnoyer Richard	NIGEND : 173 928	NLS : 8 027 724
Jonkisz Thomas	NIGEND : 208 699	NLS : 8 062 689
Permal-Toulcanon Anthony	NIGEND : 232 077	NLS : 8 084 986

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er juin 2019 :

Bourideys Pierre-Antoine	NIGEND : 362 332	NLS : 6 657 917
Cecutti Jonathan	NIGEND : 302 907	NLS : 8 101 764
Pinoche Thibaut	NIGEND : 321 914	NLS : 8 113 247

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 mai 2019.

Le général de division,
commandant la garde républicaine,
D. Striebig